

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : Barrière cutanée et principales dermatoses inflammatoires

Date : vendredi le 08 juin 2018

Lieu : Hôtel Sheraton

Coordonnées : Hôtel Sheraton de Laval, 2440 autoroute des Laurentides, Laval, 450-687-2440

Objectifs

À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de :

- Évaluer le phénomène de peau sèche et l'importance d'une barrière cutanée saine;
- Identifier les facteurs causant l'inflammation;
- Utiliser des stratégies pour la prise en charge de la xérose;
- Intégrer les aspects clés du diagnostic et du traitement de la dermatite atopique;
- Décrire l'utilisation sécuritaire et appropriée des options topiques;
- Appliquer une prise en charge de la dermatite atopique (DA);
- Concevoir de recourir également à une stratégie proactive de prise en charge de la DA qui aide à conserver l'intégrité de la barrière cutanée, à réduire la fréquence des poussées de DA et à avoir davantage de maîtrise;
- Identifier l'étiologie et la pathogénèse du psoriasis vulgaire commun;
- Examiner les options actuelles et nouvelles pour le traitement topique du psoriasis;
- Améliorer la prise en charge de la xérose, de la DA et du psoriasis.

Président de séance : Dr Maurice Pilon, omnipraticien, Laval

Horaire

| | | | | |
|------------|-------|-------|-------------|-----------------------------------|
| 2018-06-08 | 08:30 | 10:00 | Conférence | Dr Alfred Balbul, dermatologue |
| 2018-06-08 | 10:00 | 10:30 | Pause/Repas | |
| 2018-06-08 | 10:30 | 12:00 | Conférence | Dr Alfred Balbul, dermatologue |

Veuillez vous inscrire auprès de Mme Shirley Richard: shirley.richard@ashfieldhealthcare.com ou 438-350-4574 ou david.carey@leo-pharma.com, 514-594-0928

Si toutefois vous êtes inscrit et ne pouvez pas vous présenter, s.v.p annulez par courriel ou tel.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Beiersdorf canada inc, et de Leo pharma canada

Cette activité donne droit aux allocations du fonds de formation.

